

# Pour une politique du bien-être animal économiquement viable en élevage

Les Verts considèrent que le respect des écosystèmes est essentiel au développement humain. Les animaux font partie de notre environnement. Sensibles, ils ressentent des émotions, que ce soit souffrance ou joie, détresse ou bien-être. Chaque espèce a des besoins comportementaux qui impliquent de bouger, d'explorer, d'être actif et d'interagir avec un environnement diversifié et de vivre avec des congénères.

L'élevage industriel est une impasse écologique, économique et sanitaire. Des conditions d'élevage contraires aux besoins physiologiques et éthologiques, dictées par l'augmentation contre-nature des performances et par la diminution des coûts, et une concentration excessive des animaux engendrent frustration, stress, maladie. Malgré tous les efforts des éleveurs en matière d'hygiène et des frais vétérinaires élevés, les systèmes industriels génèrent et répandent des maladies redoutables et coûteuses dont les plus connus sont la maladie de la vache folle et la grippe aviaire.

Mais à ce jour, le bien-être animal en élevage est largement absent de la politique agricole française. Les animaux font les frais d'une absence de volonté politique, de blocages incohérents de la part de certains acteurs, et d'un manque de compétences dans ce domaine. Les éleveurs engagés dans des systèmes alternatifs respectueux des animaux, doivent trop souvent faire face à des difficultés injustes et absurdes, et à un manque de soutien incompréhensible.

Il ne peut pas y avoir de développement durable sans une solide éthique envers le vivant. Ils proposent de reconstruire le lien entre les agriculteurs et une société attachée à ses racines rurales mais dégoûtée par les dérives d'une agriculture industrielle. En termes d'alimentation, la part des protéines d'origine animale devrait être diminuée dans l'alimentation au profit de produits animaux de meilleure qualité, en parallèle avec une augmentation de la part des protéines végétales, des fruits et des légumes.

Les Verts mettront en place les conditions utiles et nécessaires pour faciliter la réussite économique nécessaire au développement de modes d'élevage plus respectueux du bien-être animal. Le bien-être animal est déjà intégré dans les pratiques de l'agriculture biologique, mais il faut aussi se préoccuper du sort des animaux dans les filières conventionnelles. De même, le bien-être animal ne doit être l'apanage de zones particulières comme la montagne : il doit devenir la règle partout, y compris dans les zones de production intensive.

## **Des mesures pertinentes pour le bien-être animal**

Ces mesures doivent être claires, justes, cohérentes, et accessibles à tous les agriculteurs individuels qui font de réels efforts dans le domaine du bien-être animal. Elles doivent inciter les agriculteurs à mettre en œuvre un niveau de bien-être allant au-delà des normes, les normes étant en fait adaptées à l'élevage industriel en claustration. Ces aides doivent être cumulables avec d'autres mesures telles que les mesures agro-environnementales et les aides à l'agriculture biologique, et ne pas être mises en concurrence sous un plafonnement global.

Cette politique doit, au fil de la réforme de la PAC, être financée grâce à des transferts du 1<sup>er</sup> pilier de la PAC (aides à la production) vers le 2<sup>ème</sup>, (aides au développement rural) mais aussi grâce à une utilisation plus pertinente et plus juste des fonds du premier pilier. Concrètement :

- Les Verts encouragent le **cofinancement des aides pour le bien-être animal** : de la part des collectivités territoriales mais aussi de l'Europe ; or le gouvernement actuel a rejeté cette opportunité.
- **Les aides pour l'élevage herbager doivent être complétées**, pour inciter à élever les animaux au pâturage (saisonnier), dans la région d'origine, durant toute leur vie.
- **Il faut privilégier et développer des petits abattoirs régionaux de qualité.**
- **Des conditions de bien-être animal doivent être fixées pour l'attribution de quotas laitiers et de primes aux vaches allaitantes.**
- **Autant que possible les aides doivent être majorées lorsqu'il y a une prestation de bien-être animal au-delà des normes minimales**, en particulier pour les aides aux bâtiments d'élevage. Notamment la mise aux normes des bâtiments d'élevage de porcs doit être aidée dans le but d'aller au-delà des normes a minima et de mettre en place des systèmes avec litière et plus généralement en respectant l'éthologie de l'espèce et en réduisant la densité.
- **D'une manière générale, le transfert de systèmes industriels en claustration vers des systèmes alternatifs doit être encouragé.** Les élevages industriels qui se ferment ne doivent pas être remplacés par des productions industrielles, mais par des productions alternatives.
- **Les aides dédiées à la protection de l'environnement ne doivent pas être utilisées pour poursuivre des productions industrielles incompatibles avec le bien-être animal.** L'élevage industriel ne doit pas être aidé, mais doit supporter les coûts et dégâts qu'il occasionne.
- **De nouvelles filières différenciées par un meilleur respect de l'animal** doivent être développées, notamment au niveau régional et local.
- **L'argument du bien-être animal doit être pris en compte pour les aides à la commercialisation, aux circuits courts, mais aussi à la transformation dans des PME régionales.**
- **Des projets liés au paysage méritent aussi d'être associés à de l'élevage « bien-être » en plein air** : plantation d'arbres et de haies sur des parcours en plein air, îlots de pâtures en zone céréalière....

### **Un programme de recherche, de formation et de démonstration pour le bien-être animal**

La mise au point de pratiques respectueuses des animaux doit faire l'objet de programmes de recherche ambitieux, en partenariat avec les acteurs de l'agriculture biologique qui sont en première ligne, et avec les autres éleveurs dans les systèmes alternatifs. Une attention particulière doit être accordée aux coûts. Une série de projets pilotes doit permettre de valider de nouvelles pratiques. Il faut revoir les cahiers des charges des démarches de qualité, et intégrer les aspects d'environnement et de bien-être animal. Les associations spécialisées doivent participer à ces travaux. La transparence doit être améliorée.

Un travail approfondi sur les critères de bien-être animal doit être engagé, avec la profession agricole, en relai des travaux européens, et en partenariat avec les collectivités territoriales et les associations. En effet, il faut pleinement valoriser les compétences et les opportunités en matière de bien-être animal.

L'information et la formation des consommateurs, des distributeurs et des acteurs de la restauration collective doivent être favorisées, et des labels « bien-être animal » développés.

Les efforts doivent porter sur la transparence et l'équité des prix.

Les questions de bien-être animal avec en particulier un enseignement des bases de l'éthologie entreront dans les programmes scolaires.

Une information indépendante sur les connaissances et les pratiques en matière de bien-être animal sera assurée.